



ÉCOLE LES PRIMEVÈRES – JOUVENCE COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le 22 octobre 2019 à 19h,
à l'école Jouvence,
au 215 rue Saint Yves à Québec

Sont présents :

M ^{me} Marie-Eve Gagné	M ^{me} Catherine Fournel
M ^{me} Kim BeauBien	M ^{me} Nancy Gendron
M ^{me} Karine Dionne	M ^{me} Sophie Nadeau
M. Aurélien Dupuy	M ^{me} Marie-Renée Coulombe
M ^{me} Hélène Beaulieu	M ^{me} Julie Drapeau
M ^{me} Valérie Lépine	M ^{me} Marie-Eve Bouffard
	M. Yan Castilloux

Sont aussi présents :

M. Maxim Pilote, directeur
M. Bruno Duquet, directeur adjoint

Est absente :

M ^{me} Sandra Leblanc

Secrétaire :

M ^{me} Sophie Boucher-Morel

Ordre du jour

Bloc d'ouverture

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 17 septembre 2019
4. Information du Commissaire

Bloc décisions

5. Budget initial 2018-2019 de l'école Les Primevères-Jouvence (pour adoption)
6. Budget service de garde 2018-2019 (pour approbation)
7. Consultation de la CSDD sur la politique Drogues-Médicaments-Alcool
8. Adoption des règles de régie interne
9. Suivi de la photo scolaire
10. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

Bloc consultations

11. Informations générales
 - a) de la direction ;
12. Suivi des collations
13. Divers
 - a) service de garde
 - b) sous-comité pour le conseil de quartier
14. Levée de l'assemblée

Parole au public

M. Sébastien Deveault, membre du conseil de quartier de l'aéroport, se présente et explique les différents rôles de ce conseil. M. Sébastien Deveault précise que le conseil a comme mission de réaliser des projets qui répondent aux intérêts des résidents. Il poursuit en énumérant quelques projets réalisés dans les dernières années. Ces projets visaient surtout à améliorer la sécurité des enfants près des écoles. M. Sébastien Deveault termine en précisant que le conseil aimerait avoir des représentants du milieu de l'école Les Primevères-Jouvence pour mieux cibler les différentes préoccupations ainsi que les différents besoins du quartier.

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Catherine Fournel, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum

Mme Catherine Fournel présente l'ordre du jour et elle constate le quorum.

C.E. 19-20-15 Il est proposé par Mme Marie-Renée Coulombe, appuyé par Mme Marie-Eve Bouffard, d'adopter l'ordre du jour proposé.

3. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 17 septembre 2019.

Modifications

- Paginer le procès-verbal.
- Remplacer «aimerait» par «aimeraient» à la page 8.
- Remplacer «formage» par «fromage» à la page 9.

Suivi

Aucun suivi

C.E. 19-20-16 Il est proposé par Mme Nancy Gendron, appuyé par Mme Karine Dionne, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 17 septembre 2019.

4. Information du Commissaire

Commissaire absent.

5. Budget initial 2019-2020 de l'école Les Primevères – Jouvence (pour adoption)

M. Maxim Pilote présente le budget initial 2019-2020 de l'école Les Primevères-Jouvence. Il énumère les différentes allocations attribuées à l'école ainsi que les différentes dépenses. Évidemment, il précise que le budget doit être équilibré. En d'autres mots, les dépenses doivent être égales, voir inférieures, aux allocations. Pour l'année scolaire 2019-2020, les allocations totalisent un montant de 330 349\$ et les dépenses sont de 330 349\$. Le budget initial 2019-2020 de l'école Les Primevères-Jouvence est donc équilibré.

C.E. 19-20-17 Il est proposé par Mme Marie-Eve Bouffard, appuyé par M. Yan Castilloux, d'adopter le budget initial 2019-2020 de l'école Les Primevères-Jouvence.

6. Budget service de garde 2019-2020 (pour approbation)

M. Maxim Pilote présente le budget du service de garde de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020. Il énumère les différentes sources de revenus qui totalisent un montant de 392 935\$. Il poursuit en nommant les différentes dépenses qui sont estimées à 392 935\$. Le budget du service de garde de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020 est donc équilibré.

C.E. 19-20-18 Il est proposé par Mme Kim BeauBien, appuyé par Mme Nancy Gendron, d'approuver le budget service de garde de l'école Jouvence pour l'année scolaire 2019-2020.

M. Maxim Pilote présente le budget du service de garde de l'école Les Primevères pour l'année scolaire 2019-2020. Il explique les différentes sources de revenus ainsi que les dépenses. Alors que les revenus sont de 804 365\$ et que les dépenses sont estimées à 804 365\$, le budget du service de garde de l'école Les Primevères pour l'année scolaire 2019-2020 est donc équilibré.

C.E. 19-20-19 Il est proposé par Mme Marie-Eve Gagné, appuyé par Mme Valérie Lépine, d'approuver le budget service de garde de l'école Les Primevères pour l'année scolaire 2019-2020.

7. Consultation de la CSDD sur la politique Drogues-Médicaments-Alcool

M. Maxim Pilote poursuit en présentant la politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool mise en place par la Commission scolaire des Découvreurs. Les membres discutent des différents éléments présents dans le document. M. Maxim Pilote explique que cette politique est mise en place dans le but de prévenir et d'éliminer les risques et les conséquences possibles de la consommation. La commission scolaire met en place cette politique pour préserver la sécurité dans ses établissements.

C.E. 19-20-20 Il est proposé par Mme Hélène Beaulieu, appuyé par Mme Sophie Nadeau, d'être d'accord avec cette politique.

8. Adoption des règles de régie interne

M. Maxim Pilote explique qu'une annexe concernant les différentes règles de délibérations du conseil d'établissement de l'école Les Primevères-Jouvence est ajoutée au document *Règles de régie interne*. Cette annexe est présente dans le but de mettre un encadrement supplémentaire, au besoin.

C.E. 19-20-21 Il est proposé par Mme Kim BeauBien, appuyé par M. Yan Castilloux, d'adopter le document *Règles de régie interne*.

9. Suivi de la photo scolaire

M. Catherine Fournel précise que la photo scolaire s'est bien déroulée dans les deux écoles. Elle ajoute que les commentaires sont généralement bons autant du photographe que des parents. Toutefois, M. Maxim Pilote précise qu'à l'école Les Primevères quelques commentaires négatifs ont été soulevés quant à la qualité des photos. Les membres donnent leurs commentaires et leurs suggestions.

Dans le but de faciliter la prise de photo pour l'année scolaire 2020-2021, un comité sera mis en place. Valérie Lépine, Marie-Eve Gagné ainsi que Catherine Fournel se proposent pour être membres de ce comité

10. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

Après une consultation par courriel, les membres discutent du document concernant les activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières.

C.E. 19-20-22

Il est proposé par Mme Sophie Nadeau, appuyé par Mme Hélène Beaulieu, d'approuver les activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières.

11. Informations générales

a) de la direction

Projet de loi 40

M. Maxim Pilote aborde le projet de loi 40. Celui-ci vise, entre autres, à abolir les conseils des commissaires. Ils seront remplacés par des conseils d'administration. Les commissions scolaires deviendront des centres de services. Il faut donc s'attendre à quelques changements dans les prochains mois.

Projection de réfection à l'école Les Primevères pour l'été 2020

M. Maxim Pilote annonce, avec fierté, que l'école Les Primevères connaîtra plusieurs changements à l'été 2020. Le changement de plusieurs fenêtres et de portes, l'ajout de conduits de ventilation au deuxième étage, le changement de plusieurs lumières ainsi que l'amélioration de la bibliothèque sont les principaux travaux qui seront effectués.

Comme les travaux auront lieu à l'été 2020, il n'y aura pas de *Camp de jour Kéno* lors de cette période. De plus, le service de garde ne sera pas ouvert lors des journées pédagogiques du mois d'août 2020. Les élèves qui désirent fréquenter le service de garde en août 2020 seront transférés à l'école Jouvence.

12. Suivi sur les collations

M. Bruno Duquet explique qu'un sondage a été fait auprès des enseignants des deux écoles. Les réponses étaient assez variées. Il souligne que les enseignants se préoccupent particulièrement des allergies. L'école Les Primevères-Jouvence continue donc de suggérer un fruit, un légume ou du fromage pour la collation. Toutefois, les fruits et les légumes seront maintenant tolérés sous plusieurs formes ; compotes, yogourts ou salade de fruits, par exemple.

13. Divers

a) service de garde

Mme Marie-Eve Bouffard souligne une amélioration quant au service de garde de l'école Les Primevères. Toutefois, elle note qu'il est souvent difficile de trouver les groupes dans l'école. Ainsi, elle suggère que le tableau blanc, prévu à cet effet, soit mis à jour régulièrement dans le but de localiser plus facilement les groupes. De plus, elle propose qu'une visite de l'école soit offerte aux nouveaux parents. En effet, l'école Les Primevères comporte plusieurs locaux et il est parfois difficile de se repérer.

b) sous-comité pour le conseil de quartier

Pour faire suite à la visite de M. Sébastien Deveault, un sous-comité pour le conseil de quartier sera mis en place. Aurélien Dupuy, Catherine Fournel et Valérie Lépine se proposent pour participer à ce sous-comité. De plus, M. Maxim Pilote ajoute qu'il désire avoir l'opinion des membres du personnel des écoles afin de bonifier les futurs projets du conseil de quartier.

14. Levée de l'assemblée

Mme Catherine Fournel, la présidente, remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 21h47.

C.E. 19-20-23

Il est proposé par Mme Marie-Eve Bouffard, appuyé par Mme Kim Beaubien, d'approuver la levée de l'assemblée à l'école Les Primevères-Jouvence.

Maxim Pilote
Directeur
École Les Primevères-Jouvence

Catherine Fournel
Présidente du CÉ
École Les Primevères-Jouvence